

Promenades biologiques à marée basse

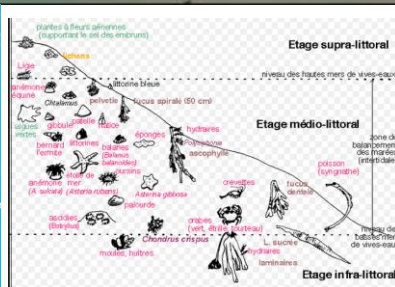
Ile d'Aix (20 avril) - Ile de Ré (21/04/19)

Biodiversité littorale : « Espèces caractéristiques et inhabituelles »

Journée ou WE proposé à tout plongeur FFESSM, qui souhaite découvrir les espèces aquatiques à marée basse, différencier les biotopes suivant les habitats, et identifier les espèces à l'aide la clé de détermination fédérale.



L'Ile d'Aix



Déroulement prévisionnel de la journée de samedi 20 avril 2019 (BM 12h25 - coef. 108)

* **RDV à 09h30** à la sortie du parking de la pointe de « La Fumée » de Fouras (17450) pour un départ-bateau à 09h45 précis (Départ possibles : Fouras-Ile d'Aix : 08h15 et 09h45)

Vers 10h00-10h30 (littoral ouest) : la « laisse de mer, un habitat remarquable » - puis l'estran rocheux : espèces caractéristiques, espèces accompagnatrices, exotiques, certaines envahissantes, d'autres invasives

Vers 13h30 : pique-nique en bord de mer, sur les banches (banc d'huîtres à déguster, sans modération pour les amateurs) ;

Après un peu de repos, découverte de l'île à pied, visites culturelles (*), farniente, ...

(* **Musée Napoléon, Musée Africain, Maison de la nacre - le village fortifié, le phare et sa tour écran surplombant l'île : une vue remarquable sur Fort Eneth, Fort Boyard, ...**

Retours possibles (Ile d'Aix - Fouras : chaque heure, de 14h30 à 18h30)

L'île de Ré



Déroulement prévisionnel de la journée de dimanche 21 avril 2019 (BM 13h19 - coef. 101)

* **RDV à 10h00** au parking à droite avant le pont de l'Ile de Ré

Vers 11h00 : sur l'estran de Loix en Ré (banc du Bucheron - Loix en Ré) : les organismes peuplant l'« adlittoral » et le « supralittoral » et l'habitat remarquable laisse de mer en particulier

12h00 - 13h30 : promenade biologique commentée dans cette zone intertidale très riche et diversifiée

Vers 13h30 : pique-nique sur la plage (dégustation d'huîtres sur les rochers pour les amateurs : n'oubliez pas vos couteaux)

Vers 15h00, nous nous dirigerons vers le phare des Baleines d'où la vue est imprenable sur les Pertuis charentais - la laisse de mer y est aussi très riche (gorgones, éponges, algues diverses, ...)

[FICHE d'inscription ci-dessous à retourner à :](#)

Alain PARACHE 07 rue du Temple LUZAC 17320 LUZAC
(06 20 26 07 72) (alain.parache@educagri.fr)

FICHE d'INSCRIPTION

« Promenades biologiques sur l'estran - Ile d'Aix et Ile de Ré »

(Inscription retenue dès réception de cette Fiche dûment complétée + chèque de frais techniques à l'ordre du CSNA : cf. bas de cette fiche)

Nom :

Prénom :

Niveau Fédéral Bio :

ou éventuellement préparé :

Tél portable (nécessaire) :

E-Mail (indispensable) :

Adresse (code postal et ville) :

N° de licence (indispensable) :

N° du club :

Tranche d'âge (barrez les mentions inutiles) :

Moins de 18 ans

18-60 ans

plus de 60 ans

Souhaite m'inscrire au WE Bio du 20-21 avril 2019 et je viendrai :

Le samedi (*)		Le dimanche (**)		Le samedi & le dimanche	
------------------	--	---------------------	--	-------------------------	--

Frais techniques pour le WE = 25 €

(*) le samedi : 18 € (billet A/R en bateau « Fouras-Ile d'Aix inclus)

() le dimanche : 12 €** (incluant fiche de reconnaissance des espèces)

PREVOIR (en sus) :

* le prix du passage du pont de l'Ile de Ré (9 euros par voiture - regroupement pour limiter le nombre de voiture dimanche 21 avril à 10h00 sur le parking à droite, juste avant ce pont)

* les pique-niques pour le midi de samedi et dimanche

*selon le temps : des bottes, un coupe-vent ou un vêtement chaud, couteau, loupe, appareil photo, ..., bonne humeur, ...

J'ai noté qu'en cas de désistement ces frais techniques ne pourront pas être remboursés

Date et Signature